105088

COMMUNE DE NOVILLE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Synthèse des affectations actuelles (annexe au rapport OAT)

10 mars 2020

Légende

Limite communale

PGA

- Zone de village A
- Zone de village B
- Zone de petites industries
- Zone intermédiaire
- Zone de verdure
- Zone agricole
- Aire forestière

Plans partiels d'affectation communaux

- (1) Périmètre Plan partiel d'affectation légalisé
- (10) Périmètre Plan partiel d'affectation à l'étude
- Zone d'habitations groupées ou individuelles
- Zone mixte
- Zone d'installations publiques
- Zone d'activités
- Zone d'équipements légers
- Zone du Hameau des Grangettes
- Zone du port et du chantier naval
- Zone du camping
- Zone équestre
- Zone agricole spécialisée

Planification sectorielle

1 - Plan partiel d'affectation "Gros Marais"
du 23 juin 1989

2 - Plan partiel d'affectation "Camping des Grangettes"
du 13 avril 1994

3 - Plan d'affectation cantonal PAC n°291 1992

4 - Plan partiel d'affectation intercommunal "Les Fourches"
du 1 mars 2006

5 - Plan de quartier "A la Combaz"
du 17 avril 2007

6 - Plan de partiel d'affectation "Le Gros Marais II"
du 17 avril 2007

7 - Plan partiel d'affectation "Zone du Port de plaisance et du chantier naval au lieu-dit "Vieux-Rhône""
du 17 avril 2007

8 - Plan partiel d'affectation "La Rossat"
du 1 octobre 2007

9 - Plan partiel d'affectation "Hameau des Grangettes"
du 5 mars 2010

10 - Plan partiel d'affectation "En Brassey"
- Planification en cours

Plan d'affectation cantonal PAC n° 291

- Périmètre Plan d'affectation cantonal
- Zone du camping
- Zone des biotopes protégés, prairie-tampon dans zone naturelle
- Territoires occupés par les constructions isolées et leurs abords
- Zone agricole protégée
- Aire forestière / indicative

nord

ESPLANADE AMENAGEMENT S.A.

1: 5000

0 250 m